

# Plan ministériel

Agence de promotion économique  
du Canada atlantique

2019-2020

---

L'honorable Navdeep Bains, C.P., député  
Ministre de l'Innovation, des Sciences et du  
Développement économique

© Sa Majesté la Reine du chef du Canada, représentée par le ministre de l'Industrie,  
2019.

N° de catalogue : AC2-8F-PDF

ISSN : 2371-7203

## Table des matières

Message du ministre.....	1
Aperçu de nos plans et contexte opérationnel .....	3
Résultats prévus : ce que nous voulons accomplir cette année et par la suite .....	7
Responsabilité essentielle : Développement économique au Canada atlantique ....	7
Services internes .....	12
Dépenses et ressources humaines .....	15
Dépenses prévues .....	15
Ressources humaines prévues .....	17
Budget des dépenses par crédit voté .....	17
État des résultats condensé prospectif .....	18
Renseignements complémentaires.....	19
Renseignements ministériels .....	19
Renseignements connexes sur le Répertoire des programmes .....	21
Tableaux de renseignements supplémentaires .....	21
Dépenses fiscales fédérales .....	21
Coordonnées de l'organisation .....	21
Annexe : définitions .....	23



## Message du ministre

J'ai le plaisir de présenter le Plan ministériel 2019-2020 de l'Agence de promotion économique du Canada atlantique (APECA). Nous travaillons dans l'ensemble du portefeuille d'Innovation, Sciences et Développement économique pour soutenir et développer l'écosystème d'innovation, renforcer les sciences pour appuyer la prise de décisions fondées sur des données probantes, soutenir le secteur touristique et aider les petites entreprises à démarrer et à prendre de l'expansion.

Notre gouvernement s'est engagé à investir dans les Canadiennes et les Canadiens pour faire croître notre économie, renforcer la classe moyenne et aider ceux qui travaillent fort pour la rejoindre. Avec l'APECA, nous avons tenu ces engagements au cours des quatre dernières années.

Au Canada atlantique, l'APECA respectera ces engagements en aidant les entreprises et les secteurs à acquérir et à adopter de nouvelles technologies, notamment les technologies propres et l'automatisation, pour être plus productifs et concurrentiels. L'Agence s'assurera que les entreprises à forte croissance ont le soutien requis pour réaliser leur plein potentiel, et elle aidera plus d'entreprises à accroître leurs activités sur les marchés d'exportation afin d'intensifier le commerce et de susciter les investissements étrangers. Pour s'assurer que la région dispose d'une main-d'œuvre solide et qualifiée, l'APECA collaborera avec ses partenaires afin d'attirer et de retenir les talents, tout en continuant à bâtir une économie inclusive en renforçant ses relations avec les organismes de développement économique des Autochtones. En outre, l'APECA facilitera le développement et la diversification des secteurs traditionnels de la région, dont les produits de la mer et l'agroalimentaire ainsi que les ressources océaniques et le tourisme, pour maximiser les retombées économiques des atouts naturels de la région.

À terme, les travaux du portefeuille créeront un environnement propice à la création et à la commercialisation d'idées, et donneront aux Canadiennes et aux Canadiens les compétences nécessaires pour accéder aux emplois et aux débouchés de l'économie actuelle.

De concert avec les Canadiennes et les Canadiens de toutes origines, régions et générations, nous bâtissons une solide culture d'innovation pour faire du Canada un chef de file de l'économie mondiale.



**L'honorable Navdeep Bains**

Ministre de l'Innovation, des Sciences et du Développement économique



---

## Aperçu de nos plans et contexte opérationnel

En 2019-2020, l'APECA poursuivra son travail pour faire croître une économie forte, diversifiée et inclusive au Canada atlantique, et s'assurer que les petites et moyennes entreprises (PME) et les collectivités sont bien placées pour enregistrer une croissance soutenue. À long terme, la croissance économique au Canada atlantique sera stimulée par une combinaison de facteurs : le développement de secteurs nouveaux et à valeur ajoutée, comme les océans, l'alimentation, les technologies propres et le tourisme; la fabrication de pointe; la mise au point de produits et de services novateurs; et une diversification accrue des marchés, notamment un meilleur accès aux marchés internationaux.

L'économie du Canada atlantique reste confrontée à plusieurs risques. En raison de la petite taille de l'économie de la région et de son ouverture, la concurrence exercée à l'étranger par des fabricants à faible coût fera obstacle à l'assise manufacturière et aux industries primaires du Canada atlantique. De plus, l'évolution démographique aura une incidence sur les entreprises de la région de l'Atlantique, qui ont des difficultés à répondre à leurs besoins en main-d'œuvre. Deux ingrédients principaux sont nécessaires pour répondre à ces réalités économiques et aider les entreprises de la région de l'Atlantique à accroître leur compétitivité et à répondre à leurs besoins en compétences et en main-d'œuvre : l'attraction et la rétention des immigrants combinées à l'intégration à la population active de groupes sous-représentés comme les femmes, les jeunes, les Autochtones et les personnes handicapées, ainsi que l'adoption de technologies de fabrication de pointe et autres.

En collaboration avec d'autres agences de développement régional (ADR), l'APECA appuie l'exécution du Plan pour l'innovation et les compétences du Canada, le nouveau cadre microéconomique du gouvernement pour stimuler la croissance – un cadre qui vise à réussir en établissant une culture de l'innovation et une marque reconnue mondialement représentant l'un des pays les plus novateurs et concurrentiels du monde. Le plan pluriannuel s'appuie sur les forces du Canada en matière d'innovation et s'attaque aux points faibles du continuum de l'innovation : depuis la main-d'œuvre jusqu'aux compétences, en passant par la recherche fondamentale et appliquée, la création d'écosystèmes d'innovation, la commercialisation des idées et le démarrage d'entreprises, l'exportation et l'expansion d'entreprises concurrentielles à l'échelle internationale. En mettant l'accent sur les partenariats, ce plan réunit des intervenants de l'ensemble du système d'innovation. Il prône l'inclusion et favorise la participation des groupes traditionnellement sous-représentés à l'économie de l'innovation.

L'APECA s'attaque à ces défis et à ces possibilités en collaborant avec d'autres ministères fédéraux et les quatre gouvernements provinciaux de la région dans le cadre de la Stratégie de croissance pour l'Atlantique, et en déterminant les initiatives stratégiques requises pour cibler ses investissements, orienter sa mobilisation des intervenants et mieux aider les entreprises à trouver les bons programmes de financement qui les mèneront à la réussite. Pour simplifier l'accès aux programmes d'innovation, l'APECA et les autres ADR mettront en œuvre le nouveau Programme de croissance économique régionale par l'innovation (Programme CERI). S'appuyant sur les objectifs du Plan pour

l'innovation et les compétences, le Programme CERI a pour buts : 1) de fournir un soutien rationalisé, coordonné à l'échelle nationale et adapté à la région pour la productivité et l'expansion des entreprises, en particulier pour les PME, les femmes entrepreneures et les autres groupes sous-représentés; et 2) d'aider à améliorer les grappes industrielles et technologiques régionales et les écosystèmes régionaux d'innovation. Le programme fournira de l'aide grâce à deux nouveaux volets : le volet Expansion des entreprises et productivité et le volet Écosystèmes d'innovation régionaux. Le financement dans le cadre du programme CERI fait partie d'efforts plus généraux qui visent à soutenir les entreprises et travailleurs touchés par les droits et les mesures compensatrices dans le secteur de l'acier et de l'aluminium. En aidant les entreprises à renforcer leur productivité et leur compétitivité, le programme permettra de maintenir et de créer de bons emplois pour la classe moyenne du Canada.

De plus, dans le cadre d'investissements plus généraux du Plan pour l'innovation et les compétences, les ADR fourniront de nouveaux fonds de programme en 2019-2020 dans le cadre de la Stratégie pour les femmes en entrepreneuriat (SFE), qui vise à aider les femmes à créer et à développer leur entreprise, ainsi qu'à améliorer leur accès au financement, aux talents, aux réseaux et au savoir-faire. L'APECA collaborera avec les partenaires du portefeuille d'Innovation, Sciences et Développement économique à l'exécution de deux nouveaux programmes : le Fonds pour les femmes en entrepreneuriat et le Fonds pour l'écosystème de la SFE.

L'APECA continuera à mettre en œuvre des idées audacieuses pour soutenir la croissance à long terme et inclusive du Canada atlantique. Par le biais des priorités clés de l'Agence et de mesures de collaboration à grande échelle comme la Stratégie de croissance pour l'Atlantique, l'APECA maintiendra son approche intégrée et cohérente à l'échelle de la région de l'Atlantique, qui consiste à tirer parti des compétences, des connaissances et des ressources collectives pour favoriser la croissance et créer des emplois bien rémunérés.

### **Investir dans la commercialisation et l'adoption de technologies novatrices**

L'Agence aidera les entreprises à investir dans les nouvelles technologies afin d'améliorer leur efficacité, leur productivité et leur compétitivité, et favorisera le développement d'un écosystème d'innovation solide. L'APECA aidera les entreprises du Canada atlantique à :

- poursuivre l'automatisation et l'utilisation des technologies transformatrices, comme l'intelligence artificielle et la robotique;
- établir des liens plus solides avec les écosystèmes d'innovation en travaillant collectivement avec d'autres partenaires publics, privés et institutionnels et en soutenant les entreprises en démarrage;
- adopter les nouvelles technologies pour accroître la productivité et la compétitivité, y compris les technologies propres.



### **Contribuer à la croissance des entreprises et des secteurs pour qu'ils soient concurrentiels à l'échelle mondiale**

L'Agence tirera parti des avantages concurrentiels ainsi que des grappes et des capacités sectorielles régionales pour favoriser l'expansion des entreprises et des secteurs industriels clés du Canada atlantique, tout en tirant parti des possibilités relevées dans les marchés à fort potentiel de croissance :

- en soutenant et en faisant progresser le développement du potentiel économique des ressources océaniques du Canada atlantique, en mettant davantage de produits alimentaires et de boissons de la région de l'Atlantique sur les tables au pays et à l'étranger, et en mettant l'accent sur une approche stratégique du développement touristique de la région;
- en favorisant une culture de croissance dans la région de l'Atlantique par l'exportation en poursuivant la mise en œuvre de la Stratégie de croissance du commerce et des investissements en Atlantique (SCCIA), afin que les entreprises régionales réussissent à l'échelle mondiale en diversifiant et en élargissant leurs marchés et en attirant des investissements étrangers directs au Canada atlantique;
- en aidant les entreprises du Canada atlantique axées sur la croissance à prendre de l'expansion en leur offrant un soutien essentiel et pratique par le biais du Service de croissance accélérée.

### **Aider les collectivités à se diversifier**

L'Agence investira dans la croissance inclusive et fournira un soutien pour renforcer les capacités des PME et des collectivités à planifier, ainsi qu'à attirer, à embaucher et à retenir des travailleurs qualifiés. L'APECA prendra les mesures suivantes :

- Travailler avec ses partenaires provinciaux et fédéraux pour accroître la main-d'œuvre qualifiée de la région et renforcer la diversité culturelle des collectivités du Canada atlantique en attirant et en retenant les nouveaux arrivants et leurs familles.
- Appuyer le développement économique des Autochtones en renforçant les partenariats et en travaillant avec d'autres ministères, les gouvernements autochtones et les associations économiques autochtones.
- Investir dans les femmes entrepreneures, par le biais de la nouvelle SFE, pour les aider à faire croître leur entreprise et à exploiter de nouveaux débouchés commerciaux, et pour aider les organismes tiers sans but lucratif à offrir du soutien aux femmes entrepreneures et à combler les lacunes de l'écosystème.

Pour de plus amples renseignements sur les plans, les priorités et les résultats prévus de l'APECA, consulter la section « Résultats prévus » du présent rapport.



## Résultats prévus : ce que nous voulons accomplir cette année et par la suite

### Responsabilité essentielle : Développement économique au Canada atlantique

#### Description

Soutenir la croissance économique, la création de richesse et la prospérité économique au Canada atlantique en misant sur la croissance propre et inclusive et sur les avantages concurrentiels régionaux. Favoriser la croissance des petites et moyennes entreprises (PME) en leur offrant une aide financière directe ou indirecte par l'intermédiaire d'organismes de soutien aux entreprises. Les PME deviennent plus novatrices lorsqu'elles adoptent de nouvelles technologies et de nouveaux procédés et lorsqu'elles explorent de nouvelles possibilités d'expansion et de diversification des marchés afin de faire concurrence et de réussir sur un marché mondial.

#### Faits saillants de la planification

Dans le cadre du rôle de l'APECA en tant que responsable du développement économique du Canada atlantique et de son rôle lié à la mise en œuvre de la Stratégie de croissance pour l'Atlantique, l'accent renouvelé mis sur les priorités clés sera au cœur de la planification de l'APECA. L'accent mis sur ces priorités stratégiques aura une incidence positive sur les résultats souhaités de l'Agence et sur la façon dont elle les atteint. L'Agence servira d'orienteur pour les programmes nationaux visant à aider les entreprises de la région de l'Atlantique à mieux accéder aux investissements fédéraux et à en tirer profit. L'APECA cherchera à investir dans des secteurs de croissance précis, comme l'océan, l'alimentation, les technologies propres et le tourisme, tout en appuyant la fabrication de pointe, l'écosystème d'entreprises en démarrage et les exportations comme moteurs de la compétitivité. L'Agence mettra également l'accent sur le développement économique des Autochtones et sur le soutien d'une main-d'œuvre qualifiée grâce à l'immigration.

L'APECA appuiera les investissements des entreprises dans la mise au point et la commercialisation de technologies novatrices au Canada atlantique en prenant les mesures suivantes :

- Investir dans les entreprises à divers stades de développement, du démarrage à la forte croissance, pour accélérer leur croissance, les aider à prendre de l'expansion, et améliorer leur productivité et leur compétitivité sur les marchés nationaux et mondiaux, par le biais du volet Expansion des entreprises et productivité du Programme de croissance économique régionale par l'innovation (Programme CERI).
- Déployer le volet Écosystèmes d'innovation régionaux du Programme CERI, afin de créer, de développer et d'entretenir des écosystèmes régionaux inclusifs, qui soutiennent les besoins des entreprises et favorisent un environnement

- entrepreneurial propice à l'innovation, à la croissance et à la compétitivité en réunissant les intervenants des écosystèmes d'innovation, notamment ceux liés aux secteurs alimentaire et océanique.
- Entreprendre une initiative en vue de cibler des investissements améliorant la capacité pour les nombreuses PME canadiennes qui sont des utilisateurs en aval de l'acier et de l'aluminium.
  - Permettre aux entreprises d'adopter des technologies et des procédés propres pour accroître leur productivité et leur compétitivité.

L'APECA investira dans l'innovation et la croissance des entreprises du Canada atlantique par le biais des mesures suivantes :

- La collaboration avec d'autres ministères fédéraux et provinciaux pour sensibiliser les entreprises à la nécessité d'accroître la numérisation et l'utilisation des technologies transformatrices, y compris les technologies propres au Canada atlantique, et faire en sorte que les entreprises disposent du capital dont elles ont besoin pour mettre en œuvre des solutions de fabrication de pointe dans leurs activités afin d'accroître leur productivité et leur compétitivité.
- Étant donné que la culture d'entreprise et le perfectionnement des compétences sont essentiels à la croissance des PME, l'APECA travaillera en étroite collaboration avec les principaux intervenants de la région, comme les provinces, les établissements d'enseignement et les associations industrielles, pour régler les problèmes de compétences auxquels l'industrie fait face.
- L'Accord sur la croissance du commerce et des investissements en Atlantique, qui investira 20 millions de dollars de sources fédérale et provinciale sur cinq ans (2017-2022), et la mise en œuvre de plans élaborés par des équipes sectorielles panatlantiques, coprésidées par l'Agence et des associations industrielles, qui appuient les cibles et objectifs de la SCCIA en matière d'exportation dans des secteurs industriels clés comme les aliments et boissons, la croissance propre, la fabrication de pointe et les technologies océaniques.
- La collaboration avec des partenaires fédéraux et provinciaux pour mettre en œuvre le plan d'action pour l'innovation touristique et faire progresser la compétitivité et la capacité de production du Canada atlantique en matière de tourisme.
- Son rôle à titre de ministère fédéral responsable du Service de croissance accélérée au Canada atlantique, qui permet aux entreprises axées sur la croissance de réaliser leur plein potentiel. L'Agence continuera à développer son portefeuille de clients qui présentent un fort potentiel de croissance en fournissant un soutien ciblé aux ventes et à l'exportation.

L'APECA investira dans la diversification économique des collectivités pour :

- sensibiliser aux avantages de l'immigration en vue d'aider à résoudre les problèmes de compétences de la main-d'œuvre au Canada atlantique et de servir d'orienteur, notamment en faisant la promotion des programmes d'immigration, comme le Programme pilote d'immigration au Canada atlantique de la Stratégie de croissance pour l'Atlantique, et en appuyant le programme Étudier pour m'y

- établir du Canada atlantique, maintenant offert dans les quatre provinces de l'Atlantique;
- atteindre un plus grand nombre d'entreprises autochtones en appuyant les efforts qui ciblent le renforcement des capacités et l'accroissement des connaissances et de la sensibilisation au moyen d'une cartographie interactive des entreprises, et en établissant des liens avec les intervenants au moyen de la participation conjointe à des comités et à des initiatives clés, ainsi qu'à des communautés d'intérêts;
  - fournir, aux côtés des autres ADR, du financement dans le cadre de la SFE, dans le but d'augmenter le nombre d'entreprises détenues ou dirigées par des femmes en améliorant, en ciblant et en diversifiant les types de soutien offerts aux entrepreneures. Le Fonds pour les femmes en entrepreneuriat investira dans les femmes entrepreneures afin de leur permettre de faire croître leurs entreprises et de tirer profit de nouveaux débouchés commerciaux. Le Fonds pour l'écosystème de la SFE aidera les organismes tiers sans but lucratif à fournir du soutien aux entrepreneures et à combler les lacunes sur le plan des écosystèmes. L'APECA investira plus de sept millions de dollars dans des projets liés à la SFE d'ici 2023. Les investissements réalisés dans le cadre de la SFE permettront de doubler le nombre de PME appartenant majoritairement à des femmes d'ici 2025.

L'APECA favorise également l'innovation à l'interne et s'engage à mettre à l'essai différentes stratégies ou méthodes pour exécuter les programmes, évaluer leur pertinence et améliorer le service à la clientèle. Par exemple, l'APECA s'appuiera sur le succès d'un projet pilote qui vise à simplifier le processus d'évaluation des projets commerciaux en élargissant le projet pilote aux projets non commerciaux. De plus, en partenariat avec le Conseil national de recherches du Canada à titre de responsable technique, l'APECA élabore actuellement un concours dans le cadre de la plateforme de défi Impact Canada. Le défi vise à encourager de nouvelles idées pour réduire la consommation de carburant par les pêches en optimisant le savoir-faire du Canada atlantique en matière de construction navale, afin de concevoir une coque de bateau pour les flottilles de pêche côtière qui permettrait de réduire la quantité de carburants émettant des gaz à effet de serre qui sont utilisés. Ces projets encourageront l'innovation technologique et sensibiliseront davantage à l'importance des technologies de croissance propre. Ils représentent aussi une occasion de retombées économiques, en faisant bénéficier l'industrie de la pêche de nouvelles technologies tout en faisant la promotion de la région en tant que région innovatrice sur les plans environnemental et technologique.

### *Atténuation des risques*

L'APECA tirera parti de la souplesse de ses programmes, de son rôle de défense des intérêts, de sa planification intégrée et de l'équilibre des risques de son portefeuille de prêts pour atténuer les risques potentiels associés à l'économie et à la capacité des intervenants externes au Canada atlantique. Elle effectuera également des recherches et des analyses sur les facteurs qui influent sur la croissance économique du Canada atlantique et collaborera avec ses partenaires et les intervenants pour favoriser la capacité des clients et des collectivités à atteindre les objectifs établis dans le Plan pour l'innovation et les compétences, la Stratégie de croissance pour l'Atlantique et les secteurs prioritaires clés de l'Agence.

## Résultats prévus

Résultats ministériels	Indicateurs de résultat ministériel	Cible	Date d'atteinte de la cible	Résultats réels 2015-2016	Résultats réels 2016-2017	Résultats réels 2017-2018
Les collectivités sont diversifiées sur le plan économique au Canada atlantique	Pourcentage de PME dont les propriétaires majoritaires sont des femmes, des Autochtones, des jeunes, des membres des minorités visibles et des personnes handicapées au Canada atlantique	17,0 % propriétés de femmes, 1,3 % propriétés d'Autochtones, 10,6 % propriétés de jeunes, 4,0 % propriétés de minorités visibles et 0,3 % propriétés de personnes handicapées	31 mars 2020	Non disponibles*	Non disponibles*	17,1 % propriétés de femmes, 1,1 % propriétés d'Autochtones, 10,6 % propriétés de jeunes, 4,5 % propriétés de minorités visibles et 0,3 % propriétés de personnes handicapées
	Pourcentage des postes professionnels, scientifiques et technologiques dans l'économie du Canada atlantique	31 %**	31 mars 2020	30 %	31 %	32 %
	Effet de levier par dollar investi par l'APECA dans des projets communautaires	1,25 \$ pour chaque dollar investi par l'APECA au Canada atlantique	31 mars 2020	1,38 \$	1,17 \$	1,37 \$
Les entreprises investissent dans le développement et la commercialisation de technologies innovantes au Canada atlantique	Valeur des dépenses en recherche-développement (en dollars) des entreprises qui reçoivent des fonds par l'entremise des programmes de l'APECA	66 millions de dollars	31 mars 2020	Non disponibles*	Non disponibles*	Non disponibles*
	Pourcentage d'entreprises qui collaborent avec des établissements d'enseignement supérieur au Canada atlantique	18 %	31 mars 2020	Non disponibles*	Non disponibles*	18 %
Les entreprises sont innovantes et	Nombre d'entreprises à forte croissance au Canada atlantique	740**	31 mars 2020	790	610	Non disponibles*

Résultats ministériels	Indicateurs de résultat ministériel	Cible	Date d'atteinte de la cible	Résultats réels 2015-2016	Résultats réels 2016-2017	Résultats réels 2017-2018
en croissance au Canada atlantique	Valeur des exportations de biens (en dollars) du Canada atlantique	22 milliards de dollars**	31 mars 2020	21,1 milliards de dollars	19,5 milliards de dollars	24,8 milliards de dollars
	Valeur des exportations de technologies propres (en dollars) du Canada atlantique	Non disponibles*	31 mars 2020	Non disponibles*	Non disponibles*	Non disponibles*
	Taux de croissance des revenus des entreprises qui reçoivent du soutien par l'entremise des programmes de l'APECA	8 %	31 mars 2020	7 %	13 %	8 %

\* Non disponible. Certaines données relatives aux « résultats réels » ne sont pas disponibles parce que a) l'indicateur était nouveau pour l'exercice 2018-2019 et les données des exercices précédents n'étaient pas disponibles pour cet indicateur, ou b) il y a un décalage dans les données statistiques, ce qui signifie que ces données ne sont actuellement disponibles que pour une période précise précédant l'exercice financier.

\*\* En raison des fluctuations du pourcentage d'emplois professionnels, scientifiques et technologiques, du nombre d'entreprises à forte croissance et de la valeur des exportations au Canada atlantique au cours des dernières années, les cibles de ces indicateurs ont été révisées en conséquence afin de mieux refléter la situation économique actuelle et les perspectives économiques de la région.

### Ressources financières budgétaires (en dollars)

Budget principal des dépenses 2019-2020	Dépenses prévues 2019-2020	Dépenses prévues 2020-2021	Dépenses prévues 2021-2022
289 063 006	289 063 006	267 187 006	265 407 249

### Ressources humaines (équivalents temps plein)

Nombre d'équivalents temps plein prévus 2019-2020	Nombre d'équivalents temps plein prévus 2020-2021	Nombre d'équivalents temps plein prévus 2021-2022
382	382	382

Les renseignements sur les ressources financières, les ressources humaines et le rendement liés au Répertoire des programmes de l'APECA sont accessibles dans l'[InfoBase du GC](#).

## Services internes

### Description

Les Services internes comprennent ces groupes d'activités et de ressources connexes que le gouvernement fédéral considère comme étant des services à l'appui de programmes ou nécessaires pour permettre à une organisation de s'acquitter de ses obligations. Les Services internes désignent les activités et les ressources des dix services distincts qui soutiennent l'exécution des programmes au sein de l'organisation, peu importe le modèle de prestation des Services internes d'un ministère. Ces services sont les suivants :

- services de gestion et de surveillance;
- services des communications;
- services juridiques;
- services de gestion des ressources humaines;
- services de gestion des finances;
- services de gestion de l'information;
- services des technologies de l'information;
- services de gestion des biens immobiliers;
- services de gestion du matériel;
- services de gestion des acquisitions.

### Faits saillants de la planification

En 2019-2020, l'APECA mettra en œuvre des initiatives organisationnelles pour renforcer et améliorer l'efficacité de la prestation des services et des programmes et pour miser sur son excellence. L'Agence continuera d'améliorer les processus et les systèmes dans les domaines prioritaires, comme les ressources humaines, la gestion de l'information (GI), les technologies de l'information (TI), ainsi que les finances et l'administration. Elle continuera à collaborer avec d'autres ADR afin d'améliorer la prestation efficace des programmes et des services aux Canadiens, y compris un nouveau système de subventions et de contributions.

L'APECA favorisera le bien-être en milieu de travail en continuant à favoriser un milieu de travail sain, respectueux, accessible et inclusif. Pour ce faire, elle fera la promotion de la sensibilisation aux outils disponibles et de leur utilisation, prendra des mesures en fonction des commentaires des employés et poursuivra la mise en œuvre du plan d'action en santé mentale de l'Agence.

Les efforts de renouvellement de la main-d'œuvre comprendront la mise en œuvre de stratégies novatrices visant à attirer et à maintenir en poste un effectif diversifié et très performant, grâce à un recrutement ciblé et à une meilleure consultation des employés. L'Agence s'efforcera de gérer les talents de façon plus uniforme et plus efficace et élaborera une stratégie d'apprentissage organisationnelle pour répondre à l'évolution des besoins.



L'APECA mettra l'accent sur la gestion et la protection efficaces des ressources financières et autres dans l'exécution des programmes, grâce à l'innovation et à la gestion des risques, en favorisant des pratiques normalisées et efficaces. La Stratégie sur les valeurs et l'éthique de 2019 de l'APECA sera également mise en œuvre pour veiller à ce que les valeurs et l'éthique demeurent au cœur de la culture organisationnelle de l'Agence et pour appuyer un dialogue ouvert à tous les niveaux de l'organisation.

À l'appui de la responsabilisation et de la prise de décisions fondées sur des données probantes, l'APECA continuera à mettre fortement l'accent sur les résultats et les répercussions par la mesure continue du rendement, ainsi que l'évaluation et l'analyse de ses programmes et services. Elle continuera à veiller à ce que ses principales activités et ressources budgétaires correspondent aux priorités du gouvernement du Canada et au mandat de l'Agence, et à ce que ses processus de planification et de prise de décisions intègrent tous les aspects requis.

L'APECA mettra en œuvre des initiatives de GI/TI à l'appui du Plan stratégique du gouvernement du Canada pour la gestion de l'information et la technologie de l'information de 2017 à 2021. Ces initiatives portent notamment sur la mise hors service progressive des systèmes existants afin d'adopter des services infonuagiques, et sur l'achèvement des activités de mise en œuvre du système de gestion des documents GCdocs.

#### Ressources financières budgétaires (en dollars)

Budget principal des dépenses 2019-2020	Dépenses prévues 2019-2020	Dépenses prévues 2020-2021	Dépenses prévues 2021-2022
26 553 941	26 553 941	26 501 876	26 062 242

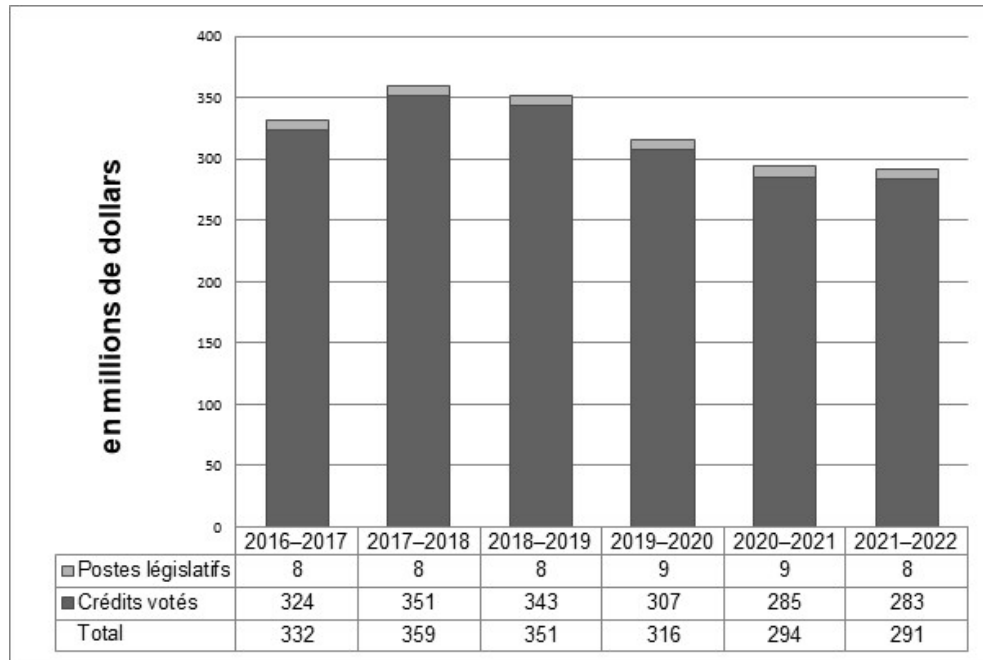
#### Ressources humaines (équivalents temps plein)

Nombre d'équivalents temps plein prévus 2019-2020	Nombre d'équivalents temps plein prévus 2020-2021	Nombre d'équivalents temps plein prévus 2021-2022
196	196	196



## Dépenses et ressources humaines

### Dépenses prévues



Les dépenses prévues ne comprennent pas les montants excédentaires liés au recouvrement des contributions remboursables, parce que les décisions sur les montants excédentaires des recouvrements qui peuvent être réinvestis par l'Agence sont prises plus tard dans le cycle financier.

### Sommaire de la planification budgétaire pour la responsabilité essentielle et les Services internes (en dollars)

Responsabilité essentielle et Services internes	Dépenses 2016-2017	Dépenses 2017-2018	Prévisions des dépenses 2018-2019	Budget principal des dépenses 2019-2020	Dépenses prévues 2019-2020	Dépenses prévues 2020-2021	Dépenses prévues 2021-2022
Développement économique au Canada atlantique	307 684 045	332 744 430	324 002 187	289 063 006	289 063 006	267 187 006	265 407 249
Services internes	24 681 457	26 241 166	27 227 033	26 553 941	26 553 941	26 501 876	26 062 242
<b>Total</b>	<b>332 365 502</b>	<b>358 985 596</b>	<b>351 229 220</b>	<b>315 616 947</b>	<b>315 616 947</b>	<b>293 688 882</b>	<b>291 469 491</b>

Dans le Budget principal des dépenses de 2019-2020, le financement disponible de l'Agence est de 315,6 millions de dollars. Cela représente une diminution de 35,6 millions de dollars par rapport aux prévisions de dépenses de 2018-2019 de 351,2 millions de dollars. L'écart s'explique par :

- une baisse de 26 millions de dollars des autorisations parlementaires reçues après le dépôt du Budget principal des dépenses de 2018-2019 :
  - une diminution de 25,5 millions de dollars liée au recouvrement des contributions remboursables, puisque le Budget principal des dépenses et les dépenses prévues de 2019-2020 ne comprennent pas les montants excédentaires liés au recouvrement des contributions remboursables. Les décisions sur les montants excédentaires des recouvrements qui peuvent être réinvestis par l'Agence sont prises plus tard dans le cycle financier et approuvées dans le cadre des processus du Budget supplémentaire des dépenses;
  - une baisse de 0,4 million de dollars attribuable au report du budget de fonctionnement;
  - une diminution de 0,1 million de dollars liée aux rajustements à la rémunération.
  
- une diminution de 9,6 millions de dollars relative aux initiatives temporaires :
  - une baisse de 9,5 millions de dollars du financement complémentaire visant à promouvoir et à faire progresser une économie novatrice axée sur la connaissance au Canada atlantique (Budget de 2017);
  - une diminution de 3,1 millions de dollars liée au montant transféré du ministère de la Défense nationale à l'appui du Forum d'Halifax sur la sécurité internationale;
  - une diminution de 2,3 millions de dollars attribuable aux fonds supplémentaires transférés à Ressources naturelles Canada pour la protection des emplois dans le secteur forestier de l'Est du Canada;
  - une baisse de 1,0 million de dollars du financement pour appuyer des projets particuliers dans les domaines de l'innovation, de la commercialisation et du développement des collectivités au Nouveau-Brunswick;
  - une diminution de 0,5 million de dollars liée au montant transféré du ministère des Pêches et des Océans pour l'assainissement de site à Basin Head (Île-du-Prince-Édouard), à l'appui de la recherche et de la surveillance dans une aire marine protégée;
  - une augmentation de 6,8 millions de dollars du financement temporaire pour l'initiative Soutenir les petites et moyennes entreprises utilisatrices d'acier et d'aluminium du Programme de croissance économique régionale par l'innovation.

En 2020-2021, les dépenses prévues sont de 293,7 millions de dollars, soit une diminution de 21,9 millions de dollars par rapport au montant de 315,6 millions de dollars figurant dans le Budget principal des dépenses de 2019-2020, en raison :

- d'une diminution de 12,5 millions de dollars attribuable à la conclusion du financement complémentaire visant à promouvoir et à faire progresser une économie novatrice axée sur la connaissance au Canada atlantique (Budget de 2017);
- d'une diminution de 6,8 millions de dollars attribuable à la conclusion du financement temporaire pour l'initiative Soutenir les petites et moyennes entreprises utilisatrices d'acier et d'aluminium du Programme de croissance économique régionale par l'innovation;

- d'une diminution de 2,5 millions de dollars attribuable aux fonds supplémentaires transférés à Ressources naturelles Canada pour la protection des emplois dans le secteur forestier de l'Est du Canada;
- d'une diminution de 0,1 million de dollars attribuable à la fin du financement visant à établir un programme de certification et d'accès au marché des produits du phoque (Budget de 2015).

En 2021-2022, les dépenses prévues devraient demeurer au niveau de 2020-2021.

## Ressources humaines prévues

### Sommaire de la planification des ressources humaines pour la responsabilité essentielle et les Services internes (équivalents temps plein)

Responsabilité essentielle et Services internes	Équivalents temps plein réels 2016-2017	Équivalents temps plein réels 2017-2018	Prévisions d'équivalents temps plein 2018-2019	Équivalents temps plein prévus 2019-2020	Équivalents temps plein prévus 2020-2021	Équivalents temps plein prévus 2021-2022
Développement économique au Canada atlantique	387	372	380	382	382	382
Services internes	195	192	196	196	196	196
<b>Total</b>	<b>582</b>	<b>564</b>	<b>576</b>	<b>578</b>	<b>578</b>	<b>578</b>

L'utilisation prévue et planifiée des ressources humaines pour les exercices en cours et futurs devrait varier de moins de 3 p. 100.

## Budget des dépenses par crédit voté

Des renseignements sur les crédits de l'APECA sont accessibles dans le [Budget principal des dépenses 2019-2020](#).

## État des résultats condensé prospectif

L'état des résultats condensé prospectif donne un aperçu général des opérations de l'APECA. Les prévisions des renseignements financiers concernant les dépenses et les recettes sont préparées selon la méthode de comptabilité d'exercice afin de renforcer la responsabilisation et d'améliorer la transparence et la gestion financière. Les montants des prévisions des dépenses et des dépenses prévues présentés dans d'autres sections du plan ministériel sont établis selon la méthode de comptabilité axée sur les dépenses. Par conséquent, il est possible que les montants diffèrent.

Un état des résultats prospectif plus détaillé et des notes afférentes, notamment un rapprochement des coûts de fonctionnement nets et des autorisations demandées, se trouvent sur le [site Web de l'APECA](#).

### État des résultats condensé prospectif pour l'exercice se terminant le 31 mars 2020 (en dollars)

Renseignements financiers	Prévisions des résultats 2018-2019	Résultats prévus 2019-2020	Écart (résultats prévus pour 2019-2020 moins prévisions des résultats de 2018-2019)
Total des dépenses	267 412 218	275 208 753	7 796 535
Total des revenus	12 647	19 351	6 704
<b>Coût de fonctionnement net avant le financement du gouvernement et les transferts</b>	<b>267 399 571</b>	<b>275 189 402</b>	<b>7 789 831</b>

Les dépenses totales prévues pour l'exercice 2019-2020 sont de 275,2 millions de dollars, soit une augmentation de 7,8 million de dollars par rapport aux prévisions des résultats de 2018-2019. Les dépenses prévues ne comprennent pas les paiements de transfert de contributions remboursables sans condition, qui sont estimés à 74,7 millions de dollars : ceux-ci sont classés comme actifs.

Le total des revenus représente le gain sur l'aliénation des immobilisations corporelles.

## Renseignements complémentaires

### Renseignements ministériels

#### **Profil organisationnel**

**Ministre de tutelle :**

L'honorable Navdeep Bains, C.P., député

**Administrateur général :**

M. Francis P. McGuire, président

**Portefeuille ministériel :**

Innovation, Sciences et Développement économique

**Instruments habilitants :**

Partie I de la *Loi organique de 1987 sur le Canada atlantique*, L.R.C. (1985), ch. 41 (4<sup>e</sup> suppl.), aussi appelée *Loi sur l'Agence de promotion économique du Canada atlantique*. Consultez le [site Web du ministère de la Justice du Canada](#) pour obtenir plus d'information.

**Année d'incorporation ou de création :**

1987

#### **Raison d'être, mandat et rôle : composition et responsabilités**

La section « Raison d'être, mandat et rôle : composition et responsabilités » est accessible sur le [site Web de l'APECA](#).

## Cadre de présentation de rapports

Le Cadre ministériel des résultats et le Répertoire des programmes officiels de l'APECA pour 2019-2020 sont illustrés ci-dessous.

<b>Cadre ministériel des résultats</b>	Responsabilité essentielle : Développement économique au Canada atlantique		<b>Services internes</b>	
	Résultat ministériel : Les collectivités sont diversifiées sur le plan économique au Canada atlantique	Indicateur : Pourcentage de petites et moyennes entreprises (PME) dont les propriétaires majoritaires sont des femmes, des Autochtones, des jeunes, des membres des minorités visibles et des personnes handicapées au Canada atlantique		
		Indicateur : Pourcentage des postes professionnels, scientifiques et technologiques dans l'économie du Canada atlantique		
		Indicateur : Effet de levier par dollar investi par l'APECA dans des projets communautaires		
	Résultat ministériel : Les entreprises investissent dans le développement et la commercialisation de technologies innovantes au Canada atlantique	Indicateur : Valeur des dépenses en recherche-développement (en dollars) des entreprises qui reçoivent des fonds par l'entremise des programmes de l'APECA		
		Indicateur : Pourcentage d'entreprises qui collaborent avec des établissements d'enseignement supérieur au Canada atlantique		
	Résultat ministériel : Les entreprises sont innovantes et en croissance au Canada atlantique	Indicateur : Nombre d'entreprises à forte croissance au Canada atlantique		
		Indicateur : Valeur des exportations de biens (en dollars) du Canada atlantique		
		Indicateur : Valeur des exportations de technologies propres (en dollars) du Canada atlantique		
		Indicateur : Taux de croissance des revenus des entreprises qui reçoivent du soutien par l'entremise des programmes de l'APECA		
	<b>Répertoire des programmes</b>	Programme : Collectivités inclusives		
		Programme : Collectivités diversifiées		
Programme : Recherche-développement et commercialisation				
Programme : Écosystème d'innovation				
Programme : Croissance des entreprises				
Programme : Commerce et investissement				
Programme : Recherche stratégique et mobilisation				



---

## Renseignements connexes sur le Répertoire des programmes

Des renseignements sur les dépenses prévues, les ressources humaines et les résultats liés au Répertoire des programmes de l'APECA sont accessibles dans l'[InfoBase du GC](#).

## Tableaux de renseignements supplémentaires

Les tableaux de renseignements supplémentaires ci-dessous sont accessibles sur le site Web de l'APECA :

- [Stratégie ministérielle de développement durable](#)
- [Renseignements sur les programmes de paiements de transfert de 5 millions de dollars et plus](#)
- [Renseignements sur les programmes de paiements de transfert de moins de 5 millions de dollars](#)
- [Analyse comparative entre les sexes plus](#)

## Dépenses fiscales fédérales

Il est possible de recourir au régime fiscal pour atteindre des objectifs de la politique publique en appliquant des mesures spéciales, comme de faibles taux d'impôts, des exemptions, des déductions, des reports et des crédits. Le ministère des Finances Canada publie chaque année des estimations et des projections du coût de ces mesures dans le [Rapport sur les dépenses fiscales fédérales](#). Ce rapport fournit aussi des renseignements généraux détaillés sur les dépenses fiscales, y compris les descriptions, les objectifs, les renseignements historiques et les renvois aux programmes des dépenses fédérales connexes, ainsi que sur les évaluations fiscales, les rapports de recherche et les analyses comparatives entre les sexes. Les mesures fiscales présentées dans ce rapport relèvent du ministre des Finances.

## Coordonnées de l'organisation

Agence de promotion économique du Canada atlantique

C.P. 6051

Moncton (Nouveau-Brunswick) E1C 9J8

Adresse de messagerie :

644, rue Main

Moncton (Nouveau-Brunswick) E1C 1E2

Renseignements généraux : 506-851-2271

Sans frais (au Canada et aux États-Unis) : 1-800-561-7862

Télécopieur : 506-851-7403

Télécopieur sécurisé : 506-857-1301

ATS : 1-877-456-6500

Accès à l'information et protection des renseignements personnels : 506-851-2271

<https://www.canada.ca/fr/promotion-economique-canada-atlantique.html>



---

## Annexe : définitions

### **analyse comparative entre les sexes plus (ACS+) (gender-based analysis plus [GBA+])**

Approche analytique qui sert à évaluer les répercussions potentielles des politiques, des programmes et des services sur les femmes, les hommes et les personnes de divers genres. Le « plus » dans ACS+ met en relief le fait que l'analyse ne se limite pas au sexe ou au genre. L'identité de chacun est déterminée par de multiples facteurs qui se recoupent; l'ACS+ tient compte de ces facteurs, qui incluent la race, l'ethnicité, la religion, l'âge ainsi que les déficiences physiques et intellectuelles.

### **cadre ministériel des résultats (Departmental Results Framework)**

Comprend les responsabilités essentielles, les résultats ministériels et les indicateurs de résultat ministériel.

### **cible (target)**

Niveau mesurable du rendement ou du succès qu'une organisation, un programme ou une initiative prévoit atteindre dans un délai précis. Une cible peut être quantitative ou qualitative.

### **crédit (appropriation)**

Autorisation donnée par le Parlement d'effectuer des paiements sur le Trésor.

### **dépenses budgétaires (budgetary expenditures)**

Dépenses de fonctionnement et en capital; paiements de transfert à d'autres ordres de gouvernement, à des organisations ou à des particuliers; et paiements à des sociétés d'État.

### **dépenses législatives (statutory expenditures)**

Dépenses approuvées par le Parlement à la suite de l'adoption d'une loi autre qu'une loi de crédits. La loi précise les fins auxquelles peuvent servir les dépenses et les conditions dans lesquelles elles peuvent être effectuées.

### **dépenses non budgétaires (non budgetary expenditures)**

Recettes et décaissements nets au titre de prêts, de placements et d'avances, qui modifient la composition des actifs financiers du gouvernement du Canada.

### **dépenses prévues (planned spending)**

En ce qui a trait aux plans ministériels et aux rapports sur les résultats ministériels, les dépenses prévues s'entendent des montants présentés dans le budget principal des dépenses.

Un ministère est censé être au courant des autorisations qu'il a demandées et obtenues. La détermination des dépenses prévues relève du ministère, et ce dernier doit être en mesure de justifier les dépenses et les augmentations présentées dans son plan ministériel et son rapport sur les résultats ministériels.

**dépenses votées (voted expenditures)**

Dépenses approuvées annuellement par le Parlement par une loi de crédits. Le libellé de chaque crédit énonce les conditions selon lesquelles les dépenses peuvent être effectuées.

**équivalent temps plein (full time equivalent)**

Mesure utilisée pour représenter une année-personne complète d'un employé dans le budget ministériel. Les équivalents temps plein sont calculés par un rapport entre les heures de travail assignées et les heures de travail prévues. Les heures normales sont établies dans les conventions collectives.

**évaluation (evaluation)**

Au sein du gouvernement du Canada, collecte et analyse systématiques et neutres de données probantes en vue d'évaluer le bien-fondé, le mérite ou la valeur. L'évaluation guide la prise de décisions, les améliorations, l'innovation et la reddition de comptes. Elle porte habituellement sur les programmes, les politiques et les priorités et examine des questions se rapportant à la pertinence, à l'efficacité et à l'efficience. Toutefois, selon les besoins de l'utilisateur, l'évaluation peut aussi examiner d'autres unités, thèmes et enjeux, notamment des solutions de rechange aux interventions existantes. L'évaluation utilise généralement des méthodes de recherche des sciences sociales.

**expérimentation (experimentation)**

Activités visant à étudier, mettre à l'essai et comparer les effets et les répercussions de politiques, d'interventions et d'approches pour savoir ce qui fonctionne et ne fonctionne pas, et à étayer la prise de décisions sur des éléments probants.

**indicateur de rendement (performance indicator)**

Moyen qualitatif ou quantitatif de mesurer un extrant ou un résultat en vue de déterminer le rendement d'une organisation, d'un programme, d'une politique ou d'une initiative par rapport aux résultats attendus.

**indicateur de résultat ministériel (Departmental Result Indicator)**

Facteur ou variable qui présente une façon valide et fiable de mesurer ou de décrire les progrès réalisés par rapport à un résultat ministériel.

**initiative horizontale (horizontal initiative)**

Initiative dans le cadre de laquelle deux organisations fédérales ou plus reçoivent du financement dans le but d'atteindre un résultat commun, souvent associé à une priorité du gouvernement.

**plan (plan)**

Exposé des choix stratégiques qui montre comment une organisation entend réaliser ses priorités et obtenir les résultats connexes. De façon générale, un plan explique la logique qui sous-tend les stratégies retenues et tend à mettre l'accent sur des mesures qui se traduisent par des résultats attendus.

**plan ministériel (Departmental Plan)**

Exposé des plans et du rendement attendu d'un ministère qui reçoit des crédits parlementaires. Les plans ministériels couvrent une période de trois ans et sont présentés au Parlement au printemps.

**priorité (priority)**

Plan ou projet qu'une organisation a choisi de cibler et dont elle rendra compte au cours de la période de planification. Il s'agit de ce qui importe le plus ou qui doit être fait en premier pour appuyer la réalisation des résultats ministériels souhaités.

**priorités pangouvernementales (government-wide priorities)**

Aux fins du Plan ministériel 2019-2020, les priorités pangouvernementales sont des thèmes de haut niveau qui présentent le programme du gouvernement issu du discours du Trône de 2015 (c'est-à-dire la croissance de la classe moyenne, un gouvernement ouvert et transparent, un environnement sain et une économie forte, la diversité en tant que force du Canada, ainsi que la sécurité et les possibilités).

**production de rapports sur le rendement (performance reporting)**

Processus de communication d'information sur le rendement fondée sur des éléments probants. La production de rapports sur le rendement appuie la prise de décisions, la responsabilisation et la transparence.

**profil de l'information sur le rendement (Performance Information Profile)**

Document présentant les renseignements relatifs au rendement pour chaque programme faisant partie du répertoire des programmes.

**programme (Program)**

Services et activités, pris séparément ou en groupe, ou une combinaison des deux, qui sont gérés ensemble au sein du ministère et qui portent sur un ensemble déterminé d'extrants, de résultats ou de niveaux de services.

**programme temporisé (sunset program)**

Programme ayant une durée fixe et dont le financement et l'autorisation politique ne sont pas permanents. Lorsqu'un tel programme arrive à échéance, une décision doit être prise quant à son maintien. Dans le cas d'un renouvellement, la décision précise la portée, le niveau de financement et la durée.

**rapport sur les résultats ministériels (Departmental Results Report)**

Présente de l'information sur les réalisations réelles par rapport aux plans, aux priorités et aux résultats attendus énoncés dans le plan ministériel correspondant.

**rendement (performance)**

Utilisation qu'une organisation a faite de ses ressources en vue d'obtenir ses résultats, mesure dans laquelle ces résultats se comparent à ceux que l'organisation souhaitait obtenir, et mesure dans laquelle les leçons apprises ont été cernées.

**répertoire des programmes (Program Inventory)**

Compilation de l'ensemble des programmes du ministère et description de la manière dont les ressources sont organisées pour contribuer aux responsabilités essentielles et aux résultats du ministère.

**responsabilité essentielle (Core Responsibility)**

Fonction ou rôle permanent exercé par un ministère. Les intentions du ministère concernant une responsabilité essentielle se traduisent par un ou plusieurs résultats ministériels auxquels le ministère cherche à contribuer ou sur lesquels il veut avoir une influence.

**résultat (result)**

Conséquence externe attribuable en partie aux activités d'une organisation, d'une politique, d'un programme ou d'une initiative. Les résultats ne relèvent pas d'une organisation, d'une politique, d'un programme ou d'une initiative unique, mais ils s'inscrivent dans la sphère d'influence de l'organisation.

**résultat ministériel (Departmental Result)**

Changements sur lesquels les ministères veulent exercer une influence. Un résultat ministériel échappe généralement au contrôle direct des ministères, mais il devrait être influencé par les résultats des programmes.